

Philippe HERBECK  
Fédération FO Cheminots  
Secrétaire Général

À l'attention  
Du Président Directeur Général SNCF  
M. Jean-Pierre FARANDOU

Monsieur le Président SNCF,

Nous avons pris connaissance des « recommandations en matière de congés et repos pendant la période de crise sanitaire ».

Nous ne comprenons absolument pas le choix fait par l'entreprise d'imposer des repos à ses salariés.

Tout d'abord bien sûr nous désapprouvons ce principe dans sa globalité car il revient à faire payer la crise sanitaire aux salariés.

Dans notre entreprise ce choix nous paraît d'autant plus injustifié. L'ordonnance 2020-323 du 25 mars 2020 offre une possibilité aux employeurs, pas une obligation. Notre entreprise n'est pas dans une situation économique ou financière fragile : nous avons versé plus de 500 millions d'euros de dividendes à notre actionnaire au titre de 2019. Cet actionnaire n'est pas non plus dans une situation de fragilité financière, puisqu'il s'agit de l'Etat.

De plus, à la reprise de l'activité après le confinement nous n'aurons pas à faire face à un surcroît d'activité mais simplement à l'activité normale : ni trains supplémentaires, ni sillons supplémentaires attribués.

Enfin, le gouvernement a expliqué à de nombreuses reprises par plusieurs de ses membres qu'il ferait ce qu'il y a à faire « quoi qu'il en coûte ». Faut-il comprendre que cette formule ne s'adresse qu'aux employeurs et pas aux salariés ? Ce sont pourtant bien les salariés qui maintiennent aujourd'hui le niveau d'activité nécessaire à la nation alors même que l'employeur SNCF est bien à la peine de fournir les éléments de protection nécessaires....

Nous vous demandons donc par la présente de retirer ces dispositions.

A l'heure actuelle, les obligations de protection des salariés ne sont toujours pas généralisées et il nous semble que toute l'énergie des dirigeants de l'entreprise devrait être consacrée à fournir les masques FFP2, gels hydroalcooliques, lingettes virucides aux cheminots plutôt qu'à leur imposer des jours de repos.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assurés, Monsieur le Président de nos sincères salutations.

Philippe HERBECK

